

MARLY-SOUS-ISSY Conseil municipal

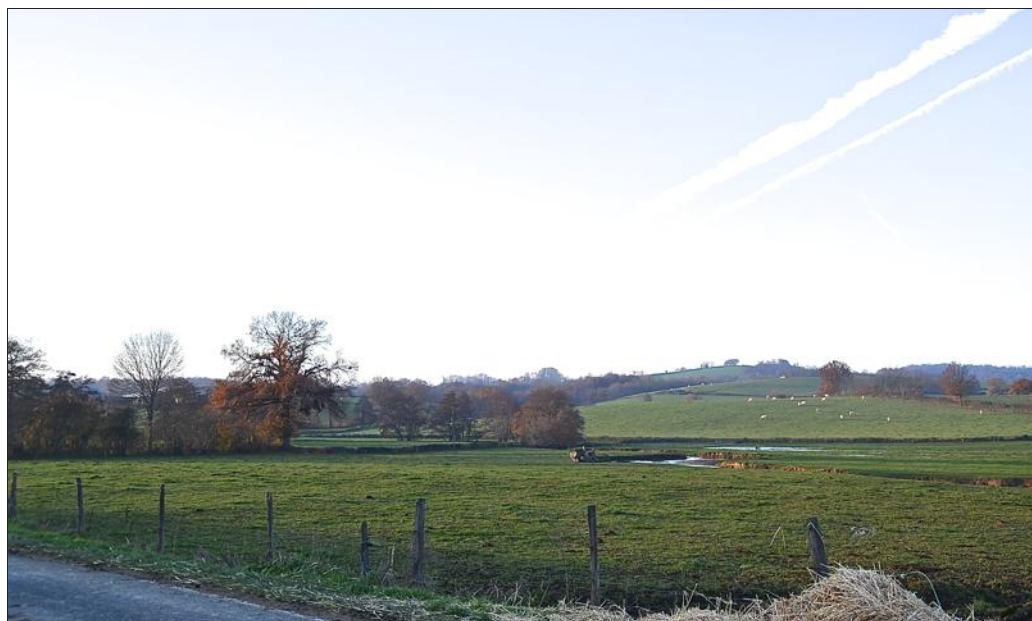
Second projet de parc éolien à Marly : l'étude est lancée

Un mois seulement après avoir donné un accord préalable au projet éolien présenté par Voltalia, le conseil municipal de Marly a autorisé les sociétés Global Wind Power et Nordex à lancer une étude de faisabilité au nord de la commune.

Au nord et au sud, la commune de Marly-sous-Issy sera-t-elle cernée par les mats des éoliennes ? Début novembre, le conseil municipal avait déjà donné un accord préalable au projet de sept éoliennes présenté par la société Voltalia. Ce lundi, c'est Global Wind Power et Nordex qui sollicitaient le feu vert des élus locaux pour le lancement d'une autre étude. Une première fois retoqué par le préfet, le projet revient sur la table dans une version allégée. Toutefois, quatre communes demeureraient concernées, de Saint-Seine à Marly-sous-Issy, en passant par Ternant et Cressy-sur-Somme. À Marly, une éventuelle implantation concernait le hameau de Néronde.

Quatre voix pour et une abstention

Respect du territoire et des partenaires, transparence totale ; Pauline Lemeunier et Jérémy Decrock sont venus prêcher la bonne parole devant les conseillers municipaux, au nom des sociétés Global Wind Power et Nordex, désormais associés localement.



La zone concernée par l'implantation d'un parc éolien avec la ferme de Néronde, à gauche, derrière les arbres. Photo prise depuis la route de Luzy à Bourbon-Lancy. Photo JSL/Michel REVENIAUD

Encore trois ans d'instruction

Un calendrier prévisionnel a été présenté au conseil municipal de Marly-sous-Issy.

2019 : les entreprises reprennent contact avec les élus.

Décembre 2019 : mise en place de deux mâts pour la mesure du vent, munis de capteurs pour l'écoute des chauves-souris.

Janvier 2020 : lancement de l'étude écologique.

Avril 2020 : lancement du reste des études.

Septembre 2020 : rendus des états initiaux des études.

Mars 2021 : dépôt de la demande d'autorisation, et demande de compléments.

Décembre 2021 : dépôt du dossier complété.

Avril 2022 : enquête publique, puis demande d'autorisation en préfecture, puis construction.

Personnellement concernés par le projet, Jean-Luc Brochot et Bernadette Clément n'ont pas pris part au vote. Par quatre voix pour et une abstention, le conseil municipal a néanmoins donné son feu vert pour le lancement d'une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc éolien et a autorisé le passage sur les chemins communaux. « J'é mets des réserves sur ce paragraphe, a indiqué la première adjointe Anne-Marie Roy, opposée de longue date au développement éolien sur la commune. Si l'on autorise la société Global

POINT PAR POINT

■ Secrétariat

À compter du 1^{er} janvier, Charlotte Gaudet sera employée comme adjointe administrative en remplacement de Magalie Lemain.

■ Local technique

Un bâtiment sera construit par la SARL V71 (Chalmoux). Le terrassement et la maçonnerie ont été confiés par la SARL LVT Production (Issy-l'Évêque) pour un montant de 85 000 € HT. Une subvention sera demandée au département.

■ Aînés

19 bons d'achat seront remis aux habitants âgés de plus de 70 ans. Montant : 65 € pour un couple et 45 € pour une personne seule.

■ Sécheresse

L'étang de Bérizin ne sera vidé qu'en février, voire en mars, en raison de la sécheresse et de l'afflux d'eau récent.

Wind Power à emprunter les chemins communaux, où s'arrêtera-t-elle ? Que fera-t-elle ? Il faut réfléchir et ne pas donner notre accord sur ce point. » Le débat ne fait que commencer...

Michel REVENIAUD (CLP)
et Noémi PREDAN

ISSY-L'ÉVÊQUE Économie

« Je voudrais mettre un marché en place dans le bourg »

Le premier marché mensuel se tiendra samedi, au pied de l'église Saint-Jacques. Avec l'accord de la municipalité, le restaurateur Jean-Louis Godard espère développer son initiative.

Un marché mensuel, voire plus, si l'initiative obtient du succès ? Telle est l'ambition de Jean-Louis Godard, restaurateur au *Porche Bonheur*. « Je voudrais mettre un marché en place de façon à attirer du monde dans le bourg le samedi matin, pour faire découvrir des saveurs nouvelles », explique-t-il. Ce samedi, un premier rendez-vous sera proposé au pied de l'église Saint-Jac-

ques, en présence d'une poignée de producteurs. Les deux premiers d'Issy-l'Évêque, des marchands de munster et de roquefort, un fabricant d'andouilles de Charlieu, un producteur de lentilles du Puy, et un arrivage de harengs crus de Hollande, viendront garnir les étals.

Absence de marché depuis 50 ans

Pendant ce temps, Jean-Louis Godard attirera également la clientèle avec sa tête de veau, à partir de 10 heures. « J'ai d'autres contacts avec un producteur de vin, d'huîtres, un traiteur et un charcutier, poursuit Jean-Louis. Mais c'était trop rapide pour ce

samedi. Si le nombre de stands devient plus important, le marché pourrait être installé sur la place du Champ de foire ». Surtout il pourrait devenir hebdomadaire.

Le maire Serge Nivot salue l'initiative : « Un marché peut être un plus pour la commune. Sur le Champ de foire, il serait plus visible et cela permettrait aux gens de passage de s'arrêter pour que les commerces locaux en profitent. »

Aucun marché ne rythme la vie d'Issy-l'Évêque depuis plus d'un demi-siècle. Les plus anciens se souviennent de la foire ponctuelle par le bal de la louée. Les foires terminées vers 1960 selon Louis Ducloux.

Michel REVENIAUD (CLP)



Jean-Louis Godard met en place un marché le premier samedi de chaque mois. Photo JSL/Michel REVENIAUD